VAE
validation
des acquis
de l'expérience

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Espace Conseil VAE

Transformez votre expérience en diplôme

«Grâce à la VAE, j'ai obtenu un diplôme qui m'a permis de retrouver un emploi.»

«J'ai validé un diplôme qui a facilité ma progression dans l'entreprise»

ESPACE CONSEIL VAE, VOTRE 1ER INTERLOCUTEUR VAE

Un service **gratuit de proximité**

Un conseil VAE **expert**

Une information **personnalisée**

65 Espaces Conseil VAE

0 800 00 73 73 Service & appel gratuits

contact@espace-conseil-vae.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

LA VAE : VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

VAE validation des acquis de l'expérience

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Espace Conseil VAE

LA VAE, C'EST QUOI ?

L'obtention d'une **certification reconnue** et la reconnaissance officielle de l'expérience.

LA VAE, POUR QUOI FAIRE ?

Pour renforcer son CV, entrer en formation, passer un concours, évoluer professionnellement...

LA VAE, QUELS CRITÈRES ?

- ☑ **Justifier d'au moins 1 an d'expérience**
- ☑ **Acquise en France ou à l'étranger**
- ☑ **En lien avec la certification visée**

LA VAE, POUR QUI ?

Toute personne, quel que soit son âge, son niveau de qualification et son statut : **salarié, non salarié, demandeur d'emploi, agent public, bénévole...**

Le réseau Espace Conseil VAE vous guide dans votre démarche

1 **VOUS INFORME** sur le dispositif VAE et sur les possibilités de financement

2 **VOUS CONSEILLE** sur le choix des certifications au regard de votre parcours et de votre projet professionnel

3 **VOUS ORIENTE** vers les bons interlocuteurs tout au long de votre démarche

0 800 00 73 73 Service & appel gratuits

contact@espace-conseil-vae.fr

Edité par : SIREN 478 980 873